

# Parlons Vélo ! Municipales 2020 Cholet (49300)

## Réponses de Cholet Autrement, au nom de la liste « Cholet Autrement »

– le 06/03/2020 à 14:16 –

### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

#### Action n°1 : je m'engage

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 2 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 800000 euros

Nous envisageons un suivi régulier à la fois pour dresser un bilan et envisager les aménagements à mener.  
Nous envisageons de dépenser 15 euros / hab pour développer l'usage du vélo à Cholet

#### Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Un responsable élu et un responsable fonctionnaire territorial seront clairement identifiés.

#### Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Oui à moyen terme.

### Développer un réseau cyclable cohérent

#### Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : le périphérique, en direction et dans les zones d'activités et les grands axes traversant la ville.

Liste non-exhaustive de solutions : [https://umap.openstreetmap.fr/da/map/cartopartie-cholet-agglo\\_139130](https://umap.openstreetmap.fr/da/map/cartopartie-cholet-agglo_139130)

Nous sommes persuadés qu'un réseau cyclable cohérent et continu renforcera la sécurité de tous et permettra de développer l'usage du vélo au quotidien.

#### Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Vers les écoles, vers les zones d'activités, vers les zones de loisirs, etc.

Liste non-exhaustive de solutions : [https://umap.openstreetmap.fr/da/map/cartopartie-cholet-agglo\\_139130](https://umap.openstreetmap.fr/da/map/cartopartie-cholet-agglo_139130)

Rejoindre les différents pôles est essentiel à nos yeux.

#### Action n°6 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines situées à moins de 10 km : Saint Léger-sous-Cholet, Nuaille, Toutlemonde, La Tessoualle, Le Puy-Saint-Bonnet et Saint Christophe-Du-Bois.

Anticiper et intégrer la création de voies cyclables lorsque des travaux de voirie sont engagés.

Liste non-exhaustive de solutions : [https://umap.openstreetmap.fr/da/map/cartopartie-cholet-agglo\\_139130](https://umap.openstreetmap.fr/da/map/cartopartie-cholet-agglo_139130)

Nous travaillerons avec l'ensemble des communes de l'agglomération et hors agglomération pour structurer le réseau cyclable.

### Action n°7 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur du réaménagement du quartier Favreau – Les Mauges, du quartier de la Gare, du programme Cœur de Ville...

Les réaménagements de quartier ou de rues / routes incluront toujours des mesures favorables au vélo.

## Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

### Action n°8 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Hiérarchiser les voies peut être intéressant mais un plan vélo n'est pas un plan anti-voiture! Apaiser la circulation et partager les voies est un objectif que nous rechercherons.

### Action n°9 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. Par exemple : Avenue Francis Bouet, avenue N. Bonaparte, boulevard D. Plessis...

Liste non-exhaustive de solutions : [https://umap.openstreetmap.fr/da/map/cartopartie-cholet-agglo\\_139130](https://umap.openstreetmap.fr/da/map/cartopartie-cholet-agglo_139130)

Nous voulons aussi laisser plus de place aux bus sur les 2x2 voies.

### Action n°10 : je ne m'engage pas

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Limiter la vitesse à 30 km/heure ne sera pas généralisée sur l'ensemble de la ville même si nous envisageons de développer les zones à 30. Cependant des voies resteront à 50km/heures en particulier quand la circulation automobile sera séparée de la circulation à vélo / piétons.

### Action n°11 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Ces aménagements existent dans de nombreuses villes / pays et ont fait leur preuve.

### Action n°12 : je m'engage

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment Par exemple : zone du centre-ville

## Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

### Action n°13 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Dans le centre-ville et les rues commerçantes, les arceaux vélos doivent être mieux répartis.

Liste non-exhaustive de solutions : [https://umap.openstreetmap.fr/da/map/cartopartie-cholet-agglo\\_139130](https://umap.openstreetmap.fr/da/map/cartopartie-cholet-agglo_139130)

Stationner son vélo dans des endroits prévus à cet usage est une nécessité. L'usage du vélo facilite les achats de proximité.

### Action n°14 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Les vélobox sont pertinents dans les airs de covoiturage, les zones d'activités ou les immeubles d'habitations.

Liste non-exhaustive de solutions : [https://umap.openstreetmap.fr/da/map/cartopartie-cholet-agglo\\_139130](https://umap.openstreetmap.fr/da/map/cartopartie-cholet-agglo_139130)

### Action n°15 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

### Action n°16 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Cette mesure permettra de ne plus avoir des passages piétons masqués par les voitures en stationnement.

### Action n°17 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Les locaux pour les vélos occupent moins de place que les garages à l'intérieur ou à l'extérieur de tous les bâtiments. Nous y sommes favorables.

### Action n°18 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

*Cette option permet d'étendre les horaires de livraison, de réduire le bruit et de limiter l'encombrement des rues.*

Oui, en particulier pour le centre-ville.

### Action n°19 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Vous trouverez ci-dessous la proposition 88 de notre programme

88. Faciliter l'acquisition d'un vélo classique ou électrique:

Les Choletais pourront louer des vélos classiques ou électriques à la journée, à la semaine ou au mois. Ils pourront également acquérir un vélo classique ou électrique et le rembourser à hauteur de 35 euros par mois via un système de location/vente.

Dans ce but, nous travaillerons avec les professionnels du cycle, les recycleries et les diverses associations.

### Action n°20 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Les associations favorisant l'usage du vélo seront soutenue au même titre que toutes les associations qui dynamiseront la ville.

## Promouvoir une culture vélo

### Action n°21 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Former les plus jeunes ... et les moins jeunes est une nécessité.

### Action n°22 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

C'est déjà le cas pour bon nombre d'entre nous !

### Action n°23 : je suis indécis-e

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

L'ensemble des services municipaux seront encouragés à utiliser le vélo comme mode de déplacement dès que possible. Des vélos seront mis à leur disposition.

### Action n°24 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

### Action n°25 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture".

Oui mais pas sur l'ensemble de la ville mais sur des zones limitées. Nous ne sommes pas opposés à tout usage de la voiture.

### Action n°26 : je m'engage

Créer une "fête du vélo". Elle doit avoir lieu à l'échelle de l'Agglomération du Choletais, 1 fois par an le premier week-end de juin.

Une telle fête pourra être organisée avec l'ensemble des associations, usagers, commerces ... qui le souhaitent.

### Action n°27 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

### Action n°28 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Les supports de communication de la ville pourront relayer ces messages.

### Action n°29 : je m'engage

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : former un référent vélo au sein de chaque grande entreprise, animer des audits collaboratifs de la cyclabilité de chaque zone industrielle/artisanale/commerciale, etc.

Oui mais nous ne pouvons que difficilement intervenir au sein des entreprises. En revanche améliorer la cyclabilité des zones industrielle/artisanale/commerciale est essentiel à nos yeux.

## Commentaires généraux

Notre programme contient trois engagements dédiés au vélo. Nous les rappelons ci-dessous.

D'autres engagements concernent l'amélioration des transports publics ( expérimentation des bus gratuits, TPMR ( transport pour les personnes à mobilité réduite) co-voiturage, auto-stop organisé, parkings ...

86 . Construire un vrai réseau cyclable sécurisé et continu

Faire du vélo, c'est excellent pour la santé et bon pour le moral ! Faire du vélo, c'est faire des économies à chaque coup de pédale, c'est lutter contre les pollutions, le bruit, et le réchauffement climatique.

Mais nous voulons que les Choletais le fassent en toute sécurité. Nous aménagerons de vraies pistes cyclables, protégées et sécurisées, en abandonnant dans la mesure du possible, les simples bandes cyclables.

87. Mettre en place un vrai plan vélo pour multiplier par 5 les déplacements à vélo

Les Choletais seront invités à co-construire le réseau cyclable et à évaluer l'ensemble des mesures prises pour modifier leurs modes de déplacement dans le respect de tous les usagers de la rue, piétons, cyclistes et automobilistes. Nous mettrons progressivement en place de futurs axes cyclables Est-Ouest (Le Cormier – L'Autre Faubourg) et Nord-Sud (Les Bois Lavau – Le Puy St-Bonnet) auxquels seront reliées les voies cyclables des quartiers aux liaisons inter-quartiers.

88. Faciliter l'acquisition d'un vélo classique ou électrique

Les Choletais pourront louer des vélos classiques ou électriques à la journée, à la semaine ou au mois. Ils pourront également acquérir un vélo classique ou électrique et le rembourser à hauteur de 35 euros par mois via un système de location/vente.

Dans ce but, nous travaillerons avec les professionnels du cycle, les recycleries et les diverses associations.